

# CHAMPL'INFOS

## Le mot du maire

A l'issue de ce long intermède électoral qui apporte davantage de questions que de réponses, une chose est sûre : la France est divisée. Il est fort possible que plusieurs dimanches soient mobilisés dans les mois qui viennent pour de nouveaux scrutins qui anticiperont à nouveau les échéances électorales normales. Au niveau de Champlin en général et du Conseil municipal en particulier, nous nous efforçons de ne pas faire de politique et si chacun est bien évidemment et heureusement libre d'avoir ses opinions politiques, il faut souhaiter que la vie de notre commune ne soit pas perturbée par ces enjeux nationaux et que nous pourrions continuer à gérer la commune « en bon père de famille » comme cela a toujours le cas. Reste à espérer que les décisions qui seront prises par nos futurs dirigeants -quels qu'ils soient- permettront de poursuivre dans cette voie. Dans tous les cas, il me paraît essentiel que ces débats ne perturbent pas la vie de notre communauté et que la convivialité, l'attention portée aux autres et le respect restent au cœur de notre vie communale.

Après un printemps bien pluvieux, l'été s'est enfin installé sans excès de température ou de sécheresse. Période de moissons pour certains, de vacances pour d'autres.

En ce moment où la rentrée scolaire approche, j'ai une pensée particulière pour les récents bacheliers de Champlin et je tiens à les féliciter pour leur brillante réussite aux examens et je leur souhaite pleine réussite pour leur évolution vers la vie active.

Bel été et bonne rentrée à tous et à toutes.

Jean-Marc Maringe, maire de Champlin

## Carnet Rose

### Mariage à Champlin

Le vendredi 5 juillet s'est déroulé – avec une certaine émotion ! - dans la salle des fêtes de la mairie de Champlin le mariage d'Antoinette Maringe et d'Erwan Vallet.

Outre leurs familles et leurs témoins, de nombreux habitants de la commune ont assisté à la cérémonie dans une salle bien décorée et fleurie. A son issue, les époux ont invité tous les participants à un vin d'honneur dans la cour de la mairie. La rédaction de Champl'infos souhaite tout le bonheur possible aux nouveaux époux.



JMM

## Actu Politique

Les dernières semaines ont été riches en élections. Voici les résultats pour la commune de Champlin :

**Elections européennes du 9 juin :**  
Nombre de votants : 43 (sur 59 inscrits)

Jordan Bardella (RN) : 10

Valérie Hayer (Renaissance) : 8

François-Xavier Bellamy (LR) : 6

Raphaël Glucksmann (PS) : 6

Manon Aubry (LFI) : 4

Marie Toussaint (Verts) : 3

Jean Lassalle (Alliance Rurale) : 1

Hélène Thouy (Parti animaliste) : 1

Bulletins nuls : 3

**Elections législatives du 30 juin (1<sup>er</sup> tour)** Nombre de votants : 45 (sur 59 inscrits)

Christian Paul (Nouveau Front Populaire) : 14

Julien Guibert (Rassemblement National) : 13

Sandra Germain (Renaissance) : 10

Marc-Antoine Vincent (Les Républicains) : 6

Bulletin blanc : 1

Bulletin nul : 1

**Elections législatives du 7 juillet (2<sup>ème</sup> tour)** Nombre de votants : 47 (sur 59 inscrits)

Julien Guibert (Rassemblement National) : 22

Christian Paul (Nouveau Front Populaire) : 20

Bulletins blancs : 3

Bulletin nul : 2

Pour rappel, Julien Guibert a été élu député de la 2<sup>ème</sup> circonscription de la Nièvre

JMM

### Régulation service des URGENCES ADULTES de Nevers

Comme indiqué dans un mail que vous a envoyé la mairie le 3 juillet dernier, l'accès aux URGENCES ADULTES de l'hôpital de Nevers sont régulée par le 15 durant la période estivale.

**Urgences non vitales** : faire appel prioritairement à un médecin généraliste

**Besoin d'une assistance médicale rapide** : SOS médecin au 3624

**Urgences vitales** : faire le 15

Pour rappel : La Maison Médicale de Garde est accessible en semaine de 20h à 23h, le samedi de 16h à 22h et le dimanche de 9h à 12h et de 18h à 22h, sur orientation préalable du 15.

Les urgences **PEDIATRIQUES, GYNECOLOGIQUES et OBSTETRIQUES et TRAUMATOLOGIQUES** ne sont **PAS** concernées par ce dispositif de régulation.

### Un vieux plan de l'église

Comme vous le savez probablement, l'église actuelle de Champlin a été construite vers 1867-1870, après l'incendie dont elle a été victime. A l'occasion de cette reconstruction, l'église a été déplacée et son axe a été modifié. La mairie possède un plan de la situation de l'ancienne église, daté de 1854. Le plan est un peu sommaire mais il a le mérite de témoigner de la situation antérieure. Afin que tous les visiteurs puissent avoir une idée de ce changement, une copie de ce plan a été installée sur un pilier à l'entrée de l'église (sur la gauche)

FM



### Installation d'un panneau éducatif au Chemin des Voleurs



Après des semaines de travail pour remettre en état le « Chemin des Voleurs », ancienne route reliant Brinon sur Beuvron à Nevers, les membres de l'association locale CANABO ont installé un panneau pédagogique à l'entrée du chemin, côté Laroubie. Pour ce faire, il a fallu débroussailler, tailler, retirer les pierres et les obstacles, et enfin creuser deux trous profonds dans un terrain rocailleux.

Ce panneau a été fabriqué par l'EBE de Prémery (Entreprise à But d'Emploi dans le cadre de l'opération Territoire zéro Chômeur) et détaille le cycle de vie d'un arbre.

Vous pouvez donc désormais l'admirer lors de vos balades dans les environs de Champlin ! AD

### Le printemps et l'été 2024

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. 2023 avait été une année sèche et caniculaire. 2024 se caractérise déjà par un premier semestre très humide. La pluviométrie a atteint des records, plus de 50% d'une année normale avec un épisode exceptionnel à la mi-Juin, du jamais vu, en une nuit plus de 80 mm sont tombés et ont provoqué des infiltrations importantes d'eau dans les caves, les bâtiments et même à l'intérieur de certaines maisons.

Les jardins, les cultures et les récoltes ont subi les conséquences de ce début d'année catastrophique : difficulté et mauvaise implantation des cultures. La prolifération des limaces a provoqué des dégâts importants sur les semis de printemps. Les mauvaises herbes se développent. Les maladies fongiques avec l'humidité ambiante se propagent sur les cultures, la fécondation des fleurs est perturbée : les fruits et les grains ne se forment pas.

Les premières récoltes de céréales confirment cet état de fait avec une baisse d'au moins la moitié des rendements. Seuls les maïs et les tournesols semblent avoir les conditions idéales pour se développer.

Ces conditions climatiques engendrent un retard important pour les travaux de fenaison : l'instabilité du temps, les prairies trop humides en empêchent le bon déroulement. L'herbe trop haute se couche et pourrit sur pied. Le fourrage ainsi récolté sera de médiocre qualité.

Heureusement les animaux qui pâturent profitent de cette herbe à profusion.

Soyons optimistes, le soleil revient, les nappes phréatiques sont pleines et n'oublions pas que la Nièvre est le vert pays aux eaux vives. PC

## Fête du 14 juillet

Le traditionnel repas du 14 juillet a eu lieu à la mare du Pasteur. Une quarantaine de personnes se sont retrouvées sous les arbres pour célébrer la Fête nationale et partager un repas froid à l'heure du déjeuner. La météo -ni pluvieuse ni trop chaude- a permis d'avoir ce moment de convivialité dans de bonnes conditions. Tous nos remerciements aux membres du Comité des fêtes et à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de ce déjeuner. JMM



Champlin  
en Fête ...  
Nationale

## Concert au pays imaginaire de Bach

Alice Julien Laferrière a joué une nouvelle fois Bach dans l'église Notre-Dame de la Nativité à Champlin. La violoniste était cette année accompagnée par le flûtiste Matthieu Bertaud pour interpréter leur récent programme « La Suite imaginaire de Monsieur Bach ».

Les deux artistes ont entraîné le public de Champlin dans une pérégrination sur les sentiers d'un pays imaginaire, mêlant géographie et musique. Gigue, menuets, sarabande, bourrée anglaise, allemande ont rythmé le concert, le duo flûte violon offrant de multiples sonorités à la musique de Bach pour explorer la richesse musicale du compositeur.

L'orage qui a sévi à l'heure du concert n'a pas empêché le public d'apprécier ce périple offert par le duo de musiciens et de retrouver les interprètes autour du verre de l'amitié offert par le Comité des fêtes de la commune. JMM



Et  
Champlin  
en  
musique

Le patois  
de chez  
nous

Le moustique : un quinquenaud    La mouche : une nisse    La puce : un puçou    La coccinelle : une barboulotte

PC

## L'orvet fragile *anguis fragilis*

Avec le retour tant attendu des beaux jours, les reptiles sont de sortie, à se prélasser au soleil. Les lézards squattent les pierres, et l'on voit de temps en temps des serpents victimes de voiture sur les chaussées... Dans ce numéro de Champlin, nous vous proposons de vous présenter un animal à la croisée des deux : l'orvet, un lézard sans patte, ressemblant donc à un serpent.

*Anguis Fragilis* est complètement inoffensif, comme le sont tous les lézards du coin. Comme eux, il peut aussi perdre sa queue lorsqu'il doit fuir un prédateur (un processus appelé « autotomie »). Cependant, sa ressemblance frappante avec les serpents le rend victime de l'aversion dont peuvent souffrir certaines personnes envers ces rampants.

**L'orvet est néanmoins une espèce protégée par un décret du 19 novembre 2007. Il est donc interdit de le tuer.**

Il mesure entre 30 et 50 cm de long. Pour le distinguer d'un serpent, il faut bien l'observer : en effet, contrairement aux couleuvres et autres vipères, il est muni de paupière, et d'oreille (sous forme de petites ouvertures de chaque côté de la tête). Enfin, ses écailles sont lisses et alignées de manière verticale alors que les écailles de serpent sont en forme de losange. Enfin, si vous pouvez voir ses yeux, la pupille est ronde (alors que celle des vipères est verticale).

Allié du jardinier, l'orvet se régale de limaces et d'escargots (même s'il ne boude pas un verre de terre de temps à autre). Une autre raison, s'il en fallait, pour le laisser tranquille !

AD

Espèce  
protégée



## Libération de Champlin été 1944

Déclaration de guerre de la France à l'Allemagne le 3 septembre 1939 suite à l'invasion de la Pologne par l'Allemagne. L'Allemagne envahit la France en mai 1940. Le 22 Juin 1940 la France est partagée en deux : la zone nord occupée par les Allemands et la zone sud administrée par Vichy, dite zone « libre ».

L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle à Londres a été le déclencheur pour certains Français à résister à l'occupant et au gouvernement de Vichy. Ce mouvement s'est organisé et amplifié avec la fin de la zone libre en 1942 et la mise en place du service de travail obligatoire en Allemagne pour les jeunes Français . Ce fut une période noire où collaboration, délation, marché noir et résistance cohabitaient. Fin 1943 début 1944 la résistance s'est organisée nationalement et par des actions de sabotage, d'embuscades, et d'éliminations de miliciens et de soldats Allemands, elle a permis de préparer le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie et la libération du pays avec la capitulation de l'Allemagne en 1945.

**Comment dans notre petit village de Champlin s'est passé ce sombre épisode de notre histoire ?**

Champlin avait été fortement marqué par la guerre de 14-18. De nombreux hommes de Champlin ont été tués mutilés ou blessés lors de cette guerre. Il ne restait plus beaucoup d'hommes valides à la déclaration de guerre en 39. Seule une petite dizaine d'hommes ont été mobilisés en septembre 1939. Trois se sont retrouvés prisonniers et ont du attendre la fin de la guerre pour revenir au pays.

L'avancée rapide des Allemands sur le territoire Français a provoqué l'exode d'une partie de la population vers le Sud du pays, craignant les exactions de l'envahisseur. Certains ont été jusque dans la vallée du Rhône, d'autres se sont arrêtés à Saint-Saulge. L'armistice signée et se sentant sécurisés ils sont revenus à Champlin. Se trouvant dans la zone occupée mais n'ayant pas d'intérêt stratégique pour l'occupant Champlin a pu reprendre une vie presque normale. Les cousins des grandes villes venaient s'approvisionner en produits de la ferme et certains ont même passé la guerre réfugiés dans leur famille. Quelques uns en ont profité pour faire du marché noir. Cependant chaque année une partie de la production locale était réquisitionnée par l'occupant (volailles, porcs, bovins et céréales entre autres) . Quelques soldats ont été hébergés chez l'habitant.

Près de Champlin, dans les bois de Moussy s'est monté un réseau de résistance en lien avec celle du Morvan et de la région Parisienne. Des combats importants ont eu lieu avec des pertes importantes de part et d'autre. Les maquisards se réfugient dans les forêts profondes Nivernaises. En représailles les Allemands décidèrent de mener une action de grande envergure pour éliminer cette résistance. Le 15 Août 1944 en lien avec une attaque aérienne de stukas, un régiment d'infanterie de la Wehrmacht lance une opération massive contre le maquis dans les bois de Moussy, incendie les villages proches de la forêt. Sancy, Forcy et des fermes isolées furent réduits en cendres Les feux étaient si importants qu'on pouvait les apercevoir jusqu'à Champlin.

Heureusement les Allemands durent battre en retraite quelques jours plus tard. Clamecy fut libéré le 19 Août 1944, Nevers le 6 Septembre 1944 et Champlin put célébrer la libération avec les enfants devant la mairie le 24 septembre 1944 et retrouver sa vie paisible et ceci il y a 80 ans.



# L'interview : un détour par la bibliothèque de Brinon avec Christine Riera et Danny Sèvic

## NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
POLICE/ GIE	17
POMPIERS	18
SAMU SOCIAL	115

## NUMÉROS PRATIQUES

MAIRIE CHAMPLIN 03 86 29 03 29 www.champlin.fr SITE MAIRIE CHAMPLIN
AMBULANCE TAXI BORIES 03 86 22 39 01 06 89 15 22 24
PHARMACIE BRINON SUR BEUVRON 03 86 29 61 60
SOINS INFIRMIERS BRINON SUR BEUVRON 06 20 20 43 14
VÉTÉRINAIRE BRINON SUR BEUVRON 03 86 29 69 80
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL BRINON SUR BEUVRON 03 86 29 04 78

## Comité de rédaction :

Philippe Cabarat  
rédacteur

Audrey Delemarle  
rédactrice en  
cheffe,  
maquettiste de ce  
numéro

Françoise Maringe  
rédactrice

Jean-Marc  
Maringe

rédacteur

Adresse mail de  
contact :  
mairie.champlin@  
orange.fr

Le 15 juillet dernier, j'ai eu l'honneur de réaliser l'interview de votre trimestriel préféré dans les locaux de la bibliothèque de Brinon sur Beuvron, accompagnée de Christine Riera, bénévole depuis 2019-2020 et membre du bureau du Centre Social en tant que trésorière, et Danny Sevic, bénévole depuis 2021.

Pour qui ne les connaîtrait pas, Danny est une habitante de longue date de Champlin. Elle habite dans la maison familiale depuis 50 ans, de manière permanente depuis « après le Covid ». Idem pour Christine, qui a acquis sa maison en résidence secondaire il y a 13 ans, avant de devenir résidente permanente.

La bibliothèque est installée rue du Commandant Victor Guerreau, dans des locaux prêtés par la commune de Brinon, et sa gestion est confiée au Centre Social. Elle est ouverte les mardis et mercredis de 15h à 17h, et les vendredis et dimanches de 10 à 12h... N'hésitez pas à y passer lorsque vous vous rendez au marché.

5 bénévoles tournent pour assurer les permanences sur place, afin que vous puissiez emprunter vos lectures du moment. Pour emprunter, le processus est simple : si vous n'êtes pas adhérent du Centre Social, il faudra payer une cotisation de 10 euros. Vous pourrez alors emprunter 4 livres pour un mois, que vous ramènerez sur place une fois que vous les aurez lus.

Et il y a du choix ! Un fond propre, nourri par des dons, auquel s'ajoute un roulement avec la bibliothèque départementale une fois par mois, et le bibliobus une fois par an. Ce qui nous amène au joli nombre de 3200 livres disponibles, dont 950 ouvrages jeunesse.

Le prêt de livre n'est pas la seule activité de la bibliothèque. En effet, elle est très présente auprès des scolaires, et des enfants en général.

En effet, les enfants de l'accueil de loisirs du centre social y ont accès tous les mercredis, Les écoliers de Brinon y passent tous une fois par mois.

En plus de ces actions récurrentes, les bénévoles de la bibliothèque se retrouvent avec les enfants pour l'événement « Échappée lecture », un prix de littérature jeunesse national. La bibliothèque départementale sélectionne 5 livres par niveau, qui sont présentés et lus par les bénévoles, avec les scolaires des écoles de Saint Révérien, Guipy et Brinon. Ils sont tous concernés, maternelles, et primaires.

De juin à décembre, la bibliothèque participe aussi au prix du polar, organisé par la bibliothèque de Clamecy. 6 livres sont en compétition, chaque lecteur vote pour son préféré et participe, s'il le désire, à une réunion de partage à la fin de la compétition.

Enfin, d'autres ateliers ont vu le jour sous l'égide de la bibliothèque : Atelier « A haute voix », qui consiste en des lectures publiques. En 2021, des ateliers d'écriture ont eu lieu dans les lavoirs locaux...

Bref, la bibliothèque de Brinon, par le biais de ses bénévoles, participe au dynamisme local et à la diffusion de la lecture et de la culture auprès des petits comme des grands.

Si cet article vous a plu, n'hésitez pas à contacter Christine ou Danielle, et à vous engager à leurs côtés !

